



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le onzième jour du mois d'avril 2012 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Jean-Pierre Provost, Daniel Laurin, Louis Laurier, Denise Miller, Suzanne Fortin et Karine Tassé.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire trésorière et Mme Karine Maurice-Trudel, secrétaire-trésorière/directrice générale adjointe, sont aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19 heures, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la session.

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 14 mars 2012.
- 3- Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4- Adoption du règlement 267-12 instaurant un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme accéslogis de la Société d'habitation du Québec.

AFFAIRES NOUVELLES

- 5- Correspondance.
 - Confirmation du versement d'une aide financière de 27 503.00\$ dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II (tennis).
- 6- Demande de subvention du Comité du Calvaire 500.00\$.
- 7- Demande d'appui financier, camp des jeunes SQ/Club Richelieu La Ripousse (100\$).
- 8- Demande d'appui de l'organisme Sainte-Agathe-des-Arts dans ses démarches vers une reconnaissance officielle de diffuseur pluridisciplinaire par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- 9- Assemblée générale annuelle du Transport adapté et collectif des Laurentides.
- 10- Fauchage des accotements des chemins.
- 11- Autorisation de travaux.
- 12- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2011.
- 13- Engagement de M. Stéphane Labrosse et M. Benoît Brosseau.
- 14- Demande d'autorisation pour l'installation de panneaux signalisation touristique Du Coq à l'Âne des Laurentides.
- 15- Installation d'une toilette pour l'écocentre, étude de sol à faire effectuer pour système sanitaire et puits de surface à creuser pour alimentation en eau.
- 16- Appui à la demande de soutien financier de la Municipalité de Wentworth-Nord pour l'aide aux devoirs auprès de la Commission Scolaire des Laurentides.
- 17- Formation personnel de la bibliothèque le 23avril à Ste-Agathe-des-Monts.
- 18- Varia :
- 19- Période de questions.
- 20- Levée de la session.

RÉSOLUTION 63-12
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 64-12
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 14 MARS 2012

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 14 mars 2012, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture.

De plus que le procès-verbal du 14 mars 2012 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 31-2012 à 62-12 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 65-12
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au Conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 4755 à 4801 inclusivement pour un montant de 67 646.09\$ et des comptes à payer au 11/04/2012 au montant de 3 393.29\$, ainsi que des chèques de salaire numéros 1126 à 1163 inclusivement pour un montant de 15 983.62\$.

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
4755	Deslauriers Aurèle	Remboursement de taxes	30.13 \$
4756	Gotz Alexander, Gotz Weidner Claudia	Remboursement de taxes	710.17 \$
4757	Laurin Raynald	Remboursement de taxes	268.37 \$
4758	Provost Jean-Pierre	Remboursement de taxes	358.31 \$
4759	Provost Jean-Pierre	Remboursement de taxes	379.20 \$
4760	Rooney Michael	Remboursement de taxes	358.31 \$
4761	Bell Mobilité	Cellulaires mars 2012	139.18 \$
4762	Communauté Notre-Dame-de-la-Merci	Aide financière	50.00 \$
4763	Équipement de bureau Robert Légaré	Contrat de service photocopieur	91.99 \$
4764	Groupe AST (1993) Inc.	Mutuelle de prévention mars 2012	71.86 \$
4765	M.R.C. des Laurentides	Bacs vert, quote-part 1er versement, RIDR 1er et 2è versement	49 040.87 \$
4766	Municipalité de Brébeuf	Déneigement 2011-2012 Rang des Érables	250.64 \$
4767	Neopost Canada	Location timbreuse	344.24 \$
4768	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	Ouverture dossiers cour municipale février 2012	344.92 \$
4769	Bell Canada	Téléphone hôtel de ville 438.75 \$ Téléphone station de pompage 80.96 \$ Téléphone garage 88.15 \$ Téléphone caserne 80.96 \$	688.82 \$
4770	Fédération Québécoise des Municipalités	Frais de transport	55.01 \$

4771	La Coop Fermes du Nord	Diesel, huile à chauffage	3 093.50 \$
4772	Toilette Québec	Location toilette patinoire du 22/02/12 au 12/03/12	136.54 \$
4773	Bell Mobilité	Téléavertisseurs avril 2012	47.75 \$
4774	Charlebois Guylain	Visites station de pompage et analyses d'eau mars 2012	300.00 \$
4775	Dubé Guyot Inc.	Constat, perception de taxes	266.72 \$
4776	Fond des registres	Renouvellement de la commission d'un commissaire à l'assermentation	36.00 \$
4777	Ministre des Finances	Inscription registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds	132.00 \$
4778	Réseau Environnement	Inscription programme PEEP	528.89 \$
4779	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	Frais annuel de base 2012 cour municipale	320.36 \$
4780	Annulé		- \$
4781	Annulé		- \$
4782	SSQ, Société d'Assurance-vie Inc.	Régime de retraite mars 2012	943.95 \$
4783	Ministère du Revenu du Québec	DAS mars 2012	4 870.54 \$
4784	Receveur général du Canada	DAS mars 2012	1 687.36 \$
4785	Association des Directeurs municipaux du Québec	Inscription congrès 2012	517.39 \$
4786	Desjardins sécurité financière	Assurance collective avril 2012	862.59 \$
4787	Hydro-Québec	Éclairage des rues & location de poteaux	557.08 \$
4788	Laboratoires Environex	Analyses d'eau mars 2012	50.59 \$
4789	Station Pierre Brosseau	Essence	112.81 \$
1126-1163	Employés	Salaires mars 2012	15 983.62 \$
TOTAL			83 629.71 \$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
4790	9105-0674 Québec Inc.	Travaux de pelle	448.40 \$
4791	Chauffage Laurentien 2000 Inc.	Installer tuyau de retour sur la pompe à l'huile	145.32 \$
4792	Défi Sport Marine Motoneige Motorisé Inc.	Balai mécanique	674.67 \$
4793	Annulé		- \$
4794	Annulé		- \$
4795	Pièces de Camion & remorques Mont-Tremblant	Lumière de direction	38.69 \$
4796	Plomberie St-Jovite Inc.	Couvercle boîte de service, rallonge 12"	237.66 \$
4797	Réparation J.-Y. Gauthier	Changer joint universel (tracteur)	97.50 \$
4798	La Coop Fermes du Nord	Diesel, chlore, boyau	795.08 \$
4799	Visa Desjardins	Politique protection des rives, essence, pinces, clés, tournevis, frais de repas	713.55 \$
4800	Les Machineries St-Jovite Inc.	Boyaux hydrauliques, réparer compresseur	145.53 \$
4801	Matériaux R. McLaughlin Inc.	Peinture, boyau à air	96.89 \$
TOTAL			3 393.29 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 66-12

ADOPTION DU RÈGLEMENT 267-12 INSTAURANT UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur la Société d'Habitation du Québec, une municipalité peut préparer un programme complémentaire à celui de la Société d'Habitation du Québec, si cette dernière le prévoit dans un programme préparé et mis en œuvre par elle;

ATTENDU QUE la Société d'Habitation du Québec a préparé et mis en œuvre le programme AccèsLogis Québec et que ce programme prévoit notamment qu'une municipalité peut préparer et adopter par règlement un programme complémentaire au programme AccèsLogis Québec en vue d'accorder à la Résidence Vallée de la Rouge une aide financière;

ATTENDU QUE le programme municipal complémentaire doit être approuvé par la Société d'Habitation du Québec;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance régulière du 14 mars 2012;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE la personne qui préside la séance mentionne que ce règlement a pour objet d'instaurer un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec afin d'accorder un crédit de taxes foncières à la Résidence Vallée de la Rouge;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le présent règlement numéro 267-12 est adopté et qu'il est statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Dans le but de permettre à la Résidence Vallée de la Rouge, organisme sans but lucratif, de bénéficier du programme AccèsLogis Québec, le présent règlement instaure un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec.

ARTICLE 2 :

Ce programme permet à la Municipalité, d'accorder à la Résidence Vallée de la Rouge, organisme sans but lucratif, un crédit de taxes foncières pour son projet admissible au programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec sur son territoire.

ARTICLE 3 :

L'aide financière accordée par la municipalité dans le cadre du présent programme consiste en un crédit de taxes foncières sur toute taxation sur la valeur foncière, sauf celle relative au remboursement des emprunts pour le service d'aqueduc (article 9 règlement 266-12), pour la période équivalente à la durée de l'emprunt contracté par la Résidence Vallée de la Rouge ou un maximum de 35 ans, selon la première éventualité.

ARTICLE 4 :

Le présent règlement entrera en vigueur dès son approbation par la Société d'Habitation du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 67-12

DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ DU CALVAIRE

ATTENDU QUE le comité du Calvaire nous a fait parvenir une demande de subvention au montant de 500.00\$ dans le cadre du 9^e concert-bénéfice au profit du Calvaire d'Huberdeau;

ATTENDU QUE la demande n'a pas été présentée en conformité avec la politique municipale.

ATTENDU QUE la municipalité contribue déjà en entretenant le réseau électrique et en assumant les frais d'électricité du Calvaire;

ATTENDU QUE la municipalité contribue également lors des activités organisées par le comité en permettant l'utilisant de la salle ou de son mobilier à titre gratuit;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que la demande de subvention reçue de M. Gilles St-Georges pour le Comité du Calvaire d'Huberdeau soit refusée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 68-12

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DU CAMP DES JEUNES SQ/CLUB RICHELIEU LA RIPOUSSE

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Qu'un montant de 100\$ soit octroyé en soutien financier au Camp des jeunes SQ/Club Richelieu la Ripousse, pour l'organisation et la tenue de son camp d'été 2012, dont le but est d'offrir gracieusement ce camp à des jeunes qui proviennent généralement de milieu défavorisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 69-12

DEMANDE D'APPUI DE L'ORGANISME SAINTE-AGATHE-DES-ARTS DANS SES DÉMARCHES VERS UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE DIFFUSEUR PLURIDISCIPLINAIRE

CONSIDÉRANT que le Théâtre Le Patriote est reconnu comme une salle mythique de la scène culturelle québécoise et qu'il fait partie intégrante de l'histoire de la chanson québécoise;

CONSIDÉRANT que le Théâtre Le Patriote est un fleuron du patrimoine culturel de la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT que le Théâtre Le Patriote constitue un outil de développement économique, culturel et touristique majeur pour notre territoire;

CONSIDÉRANT que Sainte-Agathe-des-Arts, diffuseur des arts de la scène, est le gestionnaire du Théâtre Le Patriote;

CONSIDÉRANT que cette reconnaissance permettra à Sainte-Agathe-des-Arts de réaliser sa vision artistique, de se positionner comme un acteur important du développement culturel de la région, de participer activement au dynamisme de la vie culturelle régionale et d'offrir à notre communauté des événements professionnels, accessibles, originaux et complémentaires dans le domaine des arts de la scène;

CONSIDÉRANT que cette reconnaissance permettra également à Sainte-Agathe-des-Arts de faire vivre cette institution culturelle qu'est le Théâtre Le Patriote et de la

positionner avantageusement dans le cercle des diffuseurs en arts de la scène au Québec;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que la Municipalité d'Huberdeau appuie l'organisme Sainte-Agathe-des-Arts dans ses démarches vers une reconnaissance officielle de diffuseur pluridisciplinaire par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

Mme Denise Miller, n'ayant pas été capable d'assister à cette assemblée qui était prévue le 5 avril dernier, aucune résolution n'est nécessaire sur ce sujet.

RÉSOLUTION 70-12 FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS DES CHEMINS

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que le contrat de fauchage des accotements des chemins municipaux soit octroyé à Fauchage du Nord au taux de 80.00\$ de l'heure. Ces travaux seront exécutés à la fin juin-début juillet 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 71-12 AUTORISATION DE TRAVAUX

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que les employés municipaux sont autorisés à exécuter ou à faire exécuter les travaux suivants : travaux d'asphaltage, peinture des aires de stationnement, des traverses de piétons, lignes d'arrêts, peinture et réparation des tables et bancs dans les aires de parc et à l'hôtel de ville, du creusage de fossé, d'élagage, d'épandage de gravier, d'entretien et d'aménagement des accotements, du nivelage des chemins, d'entretien et de nettoyage des ponceaux et égouts, d'épandage de calcium, d'installation de signalisation, de drainage du réseau d'aqueduc, de procéder à l'entretien des infrastructures, ainsi que la réparation des trottoirs, jusqu'à concurrence du budget disponible.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 72-12 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2011

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2011 soient acceptés tel que déposés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 73-12

ENGAGEMENT DE M. STÉPHANE LABROSSE ET DE M. BENOIT BROSSEAU

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le conseil ratifie l'engagement de M. Stéphane Labrosse comme préposé aux travaux municipaux pour une période approximative de 5 mois à compter du 16 avril 2012 ainsi que l'engagement de M. Benoît Brosseau en tant que directeur des travaux public en date du 2 avril 2012, pour une période de 6 à 8 mois, ceux-ci seront rémunérés selon le tableau d'ajustement salariale approuvé en 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 74-12

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION TOURISTIQUE « DU COQ À L'ÂNE DES LAURENTIDES »

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'installation des panneaux de signalisation touristique « Du Coq à l'Âne des Laurentides » aux endroits suivants :

Panneau 101 et au 201 chemin de la Rouge/face au site dans chaque direction.
Panneau 202 rue Principale/chemin de la Rouge.

Tel que démontré sur le plan PL3230-D, PL3230-E en date du 12/03/2012.

Cette entente n'est valide que pour une période de trois ans.

Cependant la municipalité se garde le privilège de retirer celle-ci advenant le cas où elle aurait besoin de cet emplacement pour son utilisation personnelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 75-12

INSTALLATION D'UNE TOILETTE POUR L'ÉCOCENTRE

ATTENDU QUE l'ouverture de l'écocentre est prévue pour la fin mai 2012;

ATTENDU QUE présentement il n'y a pas de bâtiment d'accueil installé et que la MRC dispose d'un budget de 3 500\$ pour l'achat et l'installation du bâtiment, incluant la base de béton, l'expertise technique, l'installation sanitaire, le puits, l'isolation, le chauffage, l'éclairage, la ventilation, le raccordement électrique, la plomberie et la finition;

ATTENDU QUE nous avons reçu un estimé pour l'achat du bâtiment d'accueil de 8 x 12 au coût de 2 289.00\$ plus taxes, et que ce montant ne comprend pas les autres travaux mentionnés ci-haut;

ATTENDU QUE ce budget ne nous permet pas d'effectuer l'ensemble des travaux;

ATTENDU QUE la MRC a prévu un budget de 1 850.00\$ annuellement pour la location d'une toilette chimique;

ATTENDU QU'il est dans notre intérêt de procéder à l'aménagement d'une toilette dans le bâtiment d'accueil;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

D'autoriser l'achat du bâtiment ainsi que son installation sur une base de béton, en prévoyant le système de plomberie pour l'installation future d'une toilette et d'un lavabo. De préparer une estimation du coût pour effectuer l'ensemble des autres travaux et de transmettre le tout à la MRC afin d'obtenir le budget nécessaire pour compléter le tout.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 76-12

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'AIDE AUX DEVOIRS AUPRÈS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

ATTENDU QUE les écoles primaires rattachées au territoire de Wentworth-Nord sont situées à 35 kms de leur noyau de population résidente;

ATTENDU QUE les parents de la plupart des élèves qui ont besoin de bénéficier du service d'aide aux devoirs offert dans ces écoles auraient à parcourir ce trajet aller-retour pour récupérer leur enfant;

ATTENDU QUE les écoles visées et la Commission scolaire des Laurentides n'ont pas donné suite à une demande de soutien financier pour un programme d'aide aux devoirs pour l'année 2011-2012 sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord;

ATTENDU QUE le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports favorise la mise en œuvre de modalités diversifiées de soutien dans le cadre de son programme d'aide aux devoirs (MELS, <http://www.mels.gouv.qc.ca/aidedevoirs>);

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord a dû payer Ressources communautaires Sophie inc., un organisme sans but lucratif, situé sur son territoire pour combler présentement ce besoin et afin de s'assurer qu'un service d'aide aux devoirs soit offert à sa population;

ATTENDU QU'il n'est pas de la responsabilité des municipalités ou des contribuables de payer pour le service d'aide aux devoirs;

ATTENDU QU'une telle situation ou autres problématiques similaires pourraient toucher d'autres municipalités desservies par la Commission scolaire des Laurentides, le conseil municipal d'Huberdeau juge important de soutenir la municipalité de Wentworth-Nord dans sa démarche pour obtenir une subvention annuelle pour le service d'aide aux devoirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que la municipalité d'Huberdeau, appuie la demande de soutien financier de la municipalité de Wentworth-Nord auprès de la Commission scolaire des Laurentides pour le service d'aide aux devoirs. Demande à la Commission scolaire des Laurentides de faire tout en son pouvoir pour donner suite à des projets de partenariat qui permettraient à toutes les municipalités des Laurentides d'offrir un service d'aide aux devoirs décentralisé si elles font face aux mêmes problématiques de transport de retour à la maison. Que copie de la présente résolution soit transmise à : Monsieur André Genest, maire de la municipalité de Wentworth-Nord, Monsieur Charles Garnier, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, Monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation et Monsieur Claude Pouliot de la Commission scolaire des Laurentides.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 77-12
FORMATION POUR LE PERSONNEL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que le conseil autorise la participation du personnel bénévole de la bibliothèque à la formation qui se tiendra le 23 avril 2012 à Ste-Agathe-des-Monts, les frais de déplacement et de repas sont remboursables sur présentations des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 78-12
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que la session soit levée, il est 19h27.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.